

## Consultation publique

Projet de règlement P-04-047-107  
**Modification du Plan d'urbanisme**

Le projet de règlement P-04-047-107 intitulé « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal » a été adopté par le conseil municipal à son assemblée du 20 juin 2011.

L'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) tiendra une consultation sur ce projet de règlement et rend accessible la documentation pertinente en vertu de l'article 88 de la Charte de la Ville de Montréal

### **OBJET DE LA CONSULTATION**

#### **Modification au Plan d'urbanisme**

Le projet de règlement P-06-047-107 modifie le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal. La section 5.8.1 de la Partie III - Le document complémentaire subit des modifications relatives aux antennes, aux antennes sur le domaine public, aux supports d'antenne, aux antennes sur un mur et aux antennes sur un toit.

### **DÉROULEMENT**

La consultation se fera en deux parties. La première partie sera consacrée à des séances d'information pendant lesquelles le projet sera présenté et où les citoyens et groupes seront invités à poser toutes les questions qu'ils souhaitent poser sur le projet de règlement et ses conséquences.

La deuxième partie est destinée à entendre les opinions des citoyens et groupes, verbalement ou par écrit.

### **DOCUMENTATION**

Les personnes et organismes intéressés à prendre connaissance du projet de règlement et de la documentation relative au projet sont invités à le faire aux endroits suivants, aux heures habituelles d'ouverture:

- Direction du greffe de la ville de Montréal, 275, rue Notre-Dame Est, rez-de-chaussée;
- Office de consultation publique de Montréal, 1550, rue Metcalfe, bureau 1414 et sur son site internet : [www.ocpm.qc.ca](http://www.ocpm.qc.ca)

### **ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE**

L'OCPM convie les personnes et organismes intéressés à participer aux assemblées de consultation publique qui se tiendront aux dates, heure et lieux suivants:

#### **19 septembre, 19 h**

OCPM  
1550, Metcalfe, 14e étage (Métro Peel)

#### **22 septembre, 19 h**

Saint-Nicolas d'Antioche Église orthodoxe  
80, rue De Castelnau (Métro De Castelnau)

#### **27 septembre, 19 h**

Eglise St-Kevin  
5590, ch. de la Côte-des-Neiges  
(Métro Côte-des-Neiges)

#### **28 septembre, 19 h**

Centre récréatif Rivière-des-Prairies  
7650, boulevard Maurice-Duplessis

La deuxième partie de la consultation consacrée à l'audition des opinions des personnes qui désirent s'exprimer sur le projet se déroulera aux dates, heure et lieux suivants :

#### **11 octobre, 13 h et 19 h**

OCPM  
1550, Metcalfe, 14e étage (Métro Peel)

#### **17 octobre, 19 h**

Centre récréatif Rivière-des-Prairies  
7650, boulevard Maurice-Duplessis

#### **19 octobre, 19 h**

Saint-Nicolas d'Antioche Église orthodoxe  
80, rue De Castelnau (Métro De Castelnau)

#### **20 octobre, 19 h**

Eglise St-Kevin  
5590, ch. de la Côte-des-Neiges (Métro Côte-des-Neiges)

La date limite pour inscrire une intervention verbale ou un dépôt de mémoire est le 6 octobre 2011.

Renseignements : Gilles Vézina à l'OCPM (514) 872-8510

Montréal, le 2 septembre 2011

